

AGIR

PRINTEMPS-ETE 2012 - N° 12

Info

Quel avenir...

pour la zone des Rochettes ?

Lequel de nos concitoyens n'a pas arpenté un jour cette zone commerciale !

Sa proximité, sa diversité et le caractère populaire de ses commerces, en ont fait un lieu privilégié des Morignacois, pour réaliser quelques emplettes ou simplement flâner.

Or, depuis quelque temps, les choses se gâtent !

Une dérive inquiétante s'installe sur le site. Après les fermetures de Monsieur Meubles, Logial et Mon-di-Halle, ce sont les grandes enseignes Novoviande et Weldom qui ont déménagé vers la nouvelle zone commerciale du plateau de Guinette à Etampes, on peut craindre qu'assez rapidement cet espace commercial n'offre plus aucun intérêt pour les Morignacois. La fréquentation sera-t-elle suffisante pour maintenir l'activité des commerces qui eux, persévèrent et se maintiennent encore ?



Certains annoncent déjà des chiffres d'affaires en chute libre ce qui pourrait entraîner d'autres fermetures ou délocalisations avec toutes les conséquences économiques qui en résulteraient.

La "zone commerciale des Rochettes" deviendrait peu à peu "la zone" tout court !

Sans dramatiser et pour l'avoir déjà vu, on imagine très vite des locaux squattés avec leurs cortèges de nuisances : pollution visuelle, insalubrité, insécurité et trafics en tout genre...

Dans ces conditions, quel commerce prendrait alors le risque de s'y implanter ?

Verra-t-on bientôt apparaître une zone au rabais, des magasins changeant d'enseigne tous les six mois, sans aucun intérêt pour l'économie locale. Avec ses parkings vides, Les Rochettes vont se transformer en no man's land comme on en croise trop souvent, et elle deviendra très vite une zone de non-droit !

Ce risque est bien réel et extrêmement préoccupant. Certes, c'est un espace privé, mais il est toujours possible d'AGIR auprès du gestionnaire afin de l'aider à développer un projet économiquement viable, avant qu'il ne soit trop tard !

Aucune communication officielle sur ce sujet et pourtant lors de la dernière campagne électorale, la majorité municipale actuelle, s'était engagée :

"Nous ferons tout pour développer et protéger le commerce local"

AGIR pour Morigny-Champigny

AGIR Vous informe que son bulletin d'adhésion est téléchargeable sur le site :

www.morignychampigny-Infos.fr - Adresse@ : AGIR-mc@orange.fr

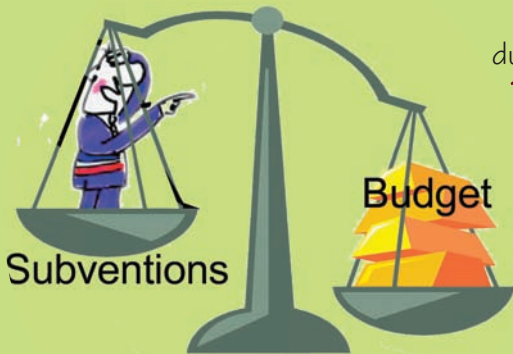
Budget Communal, quoi de neuf ?

Comme le dernier bulletin municipal ne donne aucun élément, éclairons ce sujet majeur.

Dépenses de fonctionnement : 3,823 millions €.

Les deux gros postes sont les charges à caractère général quasi stables à 1,066 millions € et les frais de personnel en hausse de 3,6% (2,187 millions €). L'analyse détaillée montre une réduction possible des dépenses de 55 000 € environ. L'exercice est difficile, mais il convient de limiter ces "marges de sécurité" pour réduire les prélèvements dans nos portefeuilles.

Recettes de fonctionnement principalement issu des impôts. La part communale, des taxes d'habitation et foncières est en **hausse de 1,8% soit 1,907 millions €**. Bien que la municipalité ait décidé de ne pas augmenter ces taxes en 2012, la rentrée d'argent supplémentaire est liée à l'augmentation "naturelle" des bases.



Cette année encore, la commune va toucher... à votre place, un trop-perçu du **SEDRE** (syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Étampes) de 150 000 € sur 3 ans, ce qui revient à une hausse des impôts communaux de 2,6% par an !

Enfin, la **taxe communale sur l'électricité de 8%** prélevée sur vos factures "rapportera" plus de 100 000 € car, une fois de plus, **la municipalité a refusé la réduction proposée par le groupe AGIR !**

Budget d'investissement : 0,772 millions €.

Reprenons les points essentiels :

- ⇒ **Réfection de la rue de la Prairie** avec l'enfouissement des réseaux, globalement "autofinancée sur 12 ans" avec les redevances du pylône téléphonique installé et les subventions. Un emprunt de 144 000 € est nécessaire pour ce projet de 220 000 €.
- ⇒ **Aménagement du parking des Passereaux** pour environ 150 000 €.
- ⇒ **Réfection d'une partie de la route de la Grange des Noyers**. La dangerosité de cet axe est enfin prise en compte après nos multiples sollicitations, les travaux devraient s'échelonner sur 3 ans (120 000 € environ en 2012).
- ⇒ **Réfection d'une première partie de la salle des fêtes**. L'entrée, les toilettes, et la cuisine doivent être re-aménagées cette année.
- ⇒ **Travaux d'économie d'énergie au complexe sportif** pour environ 45 000 €.
- ⇒ **Poursuite de l'aménagement du parc Saint Périer** pour 50 000 €. Espérons que le projet du Conseil Municipal des Jeunes soit bien pris en compte (parcours de santé)
- ⇒ **Mise en œuvre du PAVE** (Plan de mise en **A**ccessibilité **V**oirie et **E**spaces publics) au centre bourg pour 40 000€.
- ⇒ **Poursuite de la réfection de l'éclairage et de l'enrobé aux Monceaux**

Ces projets d'investissement sont financés en particulier par la vente du château d'eau de Bonvilliers (130 000 €) un emprunt (144 000 €), un "excédent" issu du budget de fonctionnement (240 000 €) et des subventions et aides.

Le budget d'assainissement est qualifié de "délicat" par la majorité : le fonds de roulement de 300 000 € sera utilisé pour compenser les 200 000 € déficitaires prévus en 2012.

Etat financier de la commune :

La réduction de la dette est mise en avant par la municipalité, il ne faut pas se tromper, elle n'est que de 66 400 € en moyenne par an depuis la nouvelle mandature. **Prenons garde aux futurs investissements majeurs qui impacteront l'endettement**. En 2012, les frais pour la nouvelle école du centre bourg seront limités. Par contre, dès 2013 / 2014, il faudra recourir à un emprunt très conséquent qui dépendra **du coût définitif de l'école... à la hausse de toute évidence** par rapport au prévisionnel qui était de 2,7 millions €, des subventions, et des fonds propres de la commune.

Ces fonds de roulement sont "honorables" et devraient atteindre 0,4 million d'euros à fin 2012..

Certains diront qu'ils sont liés à la très bonne gestion de la commune, d'autres remarqueront qu'ils sont le fruit des hausses non justifiées **des impôts locaux (augmentation de plus de 35% depuis 2008)** et des "marges" prises dans la construction des budgets.

Pour préparer le futur, **AGIR** demande à la majorité de travailler le volet financier de la nouvelle école en toute transparence. Nous avons besoin de cette école, mais nous ne croyons pas au budget initial et au niveau des subventions envisagées.

Nouvelles fouilles archéologiques :

En février 2006, suite à une prescription du Service Régional de l'Archéologie d'Ile de France, un diagnostic avait été réalisé par l'**INRAP** sur le territoire de la commune de Morigny-Champigny.



Ce diagnostic avait permis la mise au jour d'une des plus importantes nécropoles gallo-romaines d'Europe avec plus de 150 tombes à inhumation. Comme toutes les nécropoles de cette époque, elle se situait dans un lieu réservé à l'extérieur de l'espace sacré de la ville... le long d'un axe de circulation, la voie romaine Paris – Orléans.

Peut être vous souvenez-vous de la découverte d'une autre nécropole sur le site du **Culet** en Novembre de cette même année. Par le plus grand des hasards une pelleteuse mettait à jour un **sarcophage gallo-romain**. Celui-ci renfermait le squelette quasiment intact d'une femme ayant vécu aux environs de la fin du V^{ème} siècle après Jésus-Christ (entre 450 et 500)



En ce moment et jusqu'au 14 juillet, l'**INRAP** a engagé une nouvelle période de fouilles le long de la N^{le} 20 entre **Saint Phallier** et la zone industrielle. Ici, se trouvait, aux environs de l'an 500 un très important habitat. De nombreux squelettes ont déjà été mis au jour.

Une visite guidée sera organisée par les archéologues le week-end du 24 juin.

RALLYE TOURISTIQUE 2012...

A LA DECOUVERTE DU DOURDANNAIS

Depuis trois ans, vous avez apprécié les **GOURMANDINES**, ce Salon des Produits du Terroir organisé en Automne par notre association **AGIR**. Nous vous invitons maintenant à découvrir les richesses de notre patrimoine régional en participant le :



Samedi 23 Juin à notre Rallye Touristique Sud Essonne.

Subtil mélange de découverte et de dépaysement sur les routes les plus reculées du département. Après le Sud Essonne en 2010, le Gâtinais en 2011, cette année ce sera le **DOURDANNAIS**.

Contrairement aux idées reçues, ce Rallye, n'est pas réservé aux experts, encore moins aux compétiteurs et nul n'est besoin de connaître par coeur l'histoire de la région pour y participer.

Aventure touristique, parsemée d'énigmes concoctées par notre Président, cette balade se pratique en équipe dans un esprit convivial.

Le principe est simple : chaque équipe reçoit une feuille de route permettant de trouver les différents points de contrôle. Pour les malchanceux qui n'auraient pas réussi à rallier l'arrivée avant le début de soirée, tout sera mis en œuvre pour qu'ils atteignent la dernière étape, afin de déguster la paëlla géante préparée par Philippe... Une fois n'est pas coutume, nous renoncerons aux traditionnelles grillades.



RALLYE BARBECUE 2011
Notre trésorier en pleine action !

Laissez votre quotidien de côté le temps d'un après-midi, et venez tenter l'aventure avec nous. **INSCRIVEZ-VOUS !**

Renseignements : agir-mc@orange.fr // Inscription au 01 69 92 00 50



Résultats des élections Présidentielles sur la commune :



SARKOZY / 1501 soit 57,2 % - HOLLANDE / 1125 soit 42,8 %
Inscrits : 3451 - Votants : 2803 - Exprimés : 2626 - Blancs et nuls : 177

" **Hortographeux** " : Quel beau voyage au long cours dans les méandres de notre belle langue Française pour suivre un cours d'**hortographeux**.



Pour aller à mon **cours** sur la chasse à **course**, je cours dans la **cour**, mais c'est plus **court** de passer par le **court** de tennis.

Question : quelle est la bonne cour ?

Mauvaise réponse, dans le dernier bulletin municipal N°70 page 6...

La Sénatrice et le Député : Il faut savoir qu'une enveloppe de 58 millions d'euros est répartie entre les sénateurs en tant que réserve parlementaire. Soit une moyenne de **130.000 €** que chaque élu doit utiliser pour soutenir des projets d'équipements. **Madame Campion, Sénatrice socialiste de l'Essonne a donc débloqué 10 000 Euros** sur sa réserve pour l'affecter à la rénovation de la cour(sans S) de l'école Chateaubriand.



Cela a été dit, redit, re-redit et re-re-redit dans le bulletin municipal.

Par contre, **pas un mot sur les 37 000 € obtenus par Monsieur Marlin Député Maire d'Etampes qui avait directement sollicité le Président Nicolas SARKOZY**, afin d'aider au financement de l'aménagement du Parc du Château.

Nos élus ont de ces pudeurs... Quels cachottiers !

Pub en folie : Alors que le premier Maire-Adjoint veut réformer, quantifier, moraliser et réglementer la pollution visuelle relative à la **publicité sauvage** ou tolérée dans nos murs...



une bien curieuse initiative est en cours !

Bientôt, en effet, une camionnette gracieusement mise à disposition par une société privée, mais couverte de publicités sera confiée aux services techniques municipaux pour leurs déplacements ... les pauvres !

De telles initiatives ont déjà vu le jour dans l'hexagone, à la différence que les dits véhicules sont généralement mis à disposition des associations communales sportives ou autres. Jamais au grand jamais les agents municipaux ne se sont transformés en hommes sandwichs. A Morigny c'est une première !

Nos Services Techniques se prépareraient-ils pour la prochaine caravane du Tour de France... ?

Le nouveau "TOTEM" morignacois ! Vous ne l'avez certainement pas encore remarqué, mais une antenne relais trône désormais à l'extrémité de la rue de la prairie. Et pourtant...

Il y a un peu plus de 5 ans, **l'opposition (actuelle majorité) avait farouchement combattu une implantation semblable sur la commune**



Décidément l'argent n'a pas d'odeur et les élus ont cédé aux chants des sirènes en abandonnant leurs convictions environnementales contre une participation financière des opérateurs téléphoniques.

A cette époque, invoquant l'aspect esthétique et le risque sanitaire une association plus qu'enracinée sur la commune, poussait des cris d'orfraie dans un dossier similaire.

Etrange, cette fois-ci, ses représentants n'ont pas émis la moindre ébauche du début du commencement d'une critique. Nous avons cru, naïvement sans doute, que l'écologie n'était ni d'un côté, ni de l'autre...



Le Journal des enfants :



Excellente initiative que la création de ce journal des enfants de Morigny-Champigny, d'autant plus que la recette de sa vente, est destinée à la **Caisse des Ecoles**. Les articles sont variés, bien illustrés et tout à fait au niveau des scolaires. **Nous attendons le deuxième numéro avec impatience.**